

Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

CONSTRUCTION DU BASSIN DE RÉTENTION MARC-AURÈLE-FORTIN

MISE EN PLACE ET ENLÈVEMENT DES PALPLANCHES

Madame, Monsieur,

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal souhaite vous informer du début de la mise en place des palplanches, à compter du **mercredi 13 janvier prochain**, à l'intersection des boulevards Perras et Marc-Aurèle-Fortin. Ces palplanches sont nécessaires pour la construction de la conduite de refoulement. C'est par cette conduite que l'eau sera réacheminée vers la station d'épuration une fois que le réseau sera en mesure de la reprendre. Les travaux d'enfoncement dureront trois semaines si les conditions météorologiques sont favorables. Cette partie du projet représente les dernières palplanches à enfoncer.

De plus, l'enlèvement de palplanches au côté sud du boulevard Perras, entre les avenues Pierre-Blanchet et Gilbert-Barbier, se poursuivra prochainement.

HORAIRE DE TRAVAIL (PALPLANCHES)

Lundi au jeudi	7 h 30 à 17 h 30
Vendredi	7 h 30 à 12 h 30

IMPACTS

Lors de l'installation des palplanches, du bruit et des vibrations seront perçus par les citoyens résidants à proximité du chantier.

EAU POTABLE / EAUX USÉES

À moins d'une consigne contraire de l'entrepreneur ou de la Ville de Montréal, aucune coupure d'eau potable n'affectera les résidents. Les citoyens pourront disposer de leurs eaux usées normalement.

RÉCLAMATIONS

Les résidents qui ont observé des dommages à leur résidence en lien avec les travaux peuvent faire, s'ils le désirent, une réclamation auprès de la Ville. Ils pourront se procurer un dépliant d'information ainsi qu'un formulaire de demande au bureau de chantier situé au 7478, boulevard Perras. Ces documents sont également disponibles en ligne à l'adresse suivante: ville.montreal.qc.ca/reclamation

Il est possible de recevoir les dernières nouvelles du chantier ou les communications écrites par courriel en vous inscrivant à la liste d'envoi à l'adresse suivante : **maf@ville.montreal.qc.ca**

La Ville de Montréal est consciente des inconconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie de votre collaboration.

L'équipe du projet en profite pour vous transmettre ses meilleurs vœux de bonne année.

La construction du bassin Marc-Aurèle-Fortin est réalisée dans le cadre du programme de subvention Chantier Canada-Québec.

RENSEIGNEMENTS



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction de l'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal**.